

Publié le 03/04/2019 à 19:34

Plusieurs membres du gouvernement ont évoqué à plusieurs reprises depuis dix jours le recul de l'âge de la retraite.

Le haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye a demandé à l'exécutif de « clarifier » une fois pour toutes sa position, l'avenir de la réforme en cours d'élaboration étant menacé.



Jean-Paul Delevoye avec Agnès Buzyn, ministre des solidarités, lors d'une rencontre avec les organisations syndicales et patronales. Luc Nobout/IP3

Depuis plus d'une semaine, pas un jour ne passe sans qu'un ministre n'évoque dans un journal ou devant un micro le recul nécessaire de l'âge minimum légal pour partir en retraite. Certains le justifient par « *l'allongement de l'espérance de vie* » ; d'autres par la nécessité de « *financer la dépendance* ». D'autres encore par le besoin de financement de « *notre modèle social* ».

Le tout en contradiction avec la promesse de campagne d'Emmanuel Macron et les engagements réitérés aux partenaires sociaux de Jean-Paul Delevoye, qui mène depuis plus d'un an la concertation sur la création d'un futur système universel de retraite.

Le ton est monté d'un cran mercredi 3 avril, au point que Matignon a dû se fendre d'une nouvelle mise au point. « *Le mandat de Jean-Paul Delevoye n'a pas changé* », a affirmé Matignon à l'AFP.

Le même jour, le patron des députés de la majorité, Gilles Le Gendre, n'avait pas caché son mécontentement au micro d'Europe 1 : « *L'exaspération du président de la République, le groupe parlementaire que je préside la partage, je l'ai dit très amicalement au premier ministre, ce n'était pas absolument indispensable d'ouvrir ce débat-là* ».

« Cette réforme, c'est l'Everest »

De fait, évoquer en ce moment le recul de l'âge de la retraite, c'est un peu faire entrer un éléphant dans un magasin de porcelaine. La création du système universel nécessite en effet rien de moins que de parachever la convergence des régimes de retraites du privé et du public, d'en finir avec les régimes spéciaux et d'harmoniser les règles concernant entre autres, les pensions de réversion. « *Cette réforme, c'est l'Everest* », confirme un très proche du dossier.

Dès le départ, Emmanuel Macron avait affirmé que sa « *réforme systémique* » n'avait pas, en plus, de but financier, d'autant que la situation du régime de retraite avait été assainie par la litanie des réformes précédentes (1993, 2003, 2007, 2010, 2012, 2014).

« *Si l'on s'en tient strictement au régime de retraite, il n'est pas nécessaire aujourd'hui de reculer l'âge légal* », assure un expert autorisé. Du fait de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension de retraite à taux plein, les Français vont partir de plus en plus tard à la retraite. Si l'âge légal est de 62 ans, l'âge effectif de départ en retraite augmente progressivement et devrait atteindre 64 ans dans les années 2030.

Surtout, la désindexation des retraites par rapport aux salaires, mise en œuvre depuis la fin des années 1980, a eu un effet massif. « *Elle explique pourquoi les dépenses de retraite ne vont pas dérapier dans les années à venir malgré l'allongement de l'espérance de vie* », poursuit cet expert.

Un système à points

Dans le futur système – s'il voit le jour – l'assuré accumulera des points tout au long de sa carrière, grâce aux cotisations, lesquels seront convertis en pension au moment du départ en retraite. Les notions de « *taux plein* » ou de « *durée d'assurance* » disparaissent. Les équipes de Jean-Paul Delevoye proposent donc mettre en place des coefficients majorants par année supplémentaire travaillée pour inciter les Français à travailler plus longtemps.

« *Cela revient à répliquer le système de décote surcote qui existe aujourd'hui, décrypte un expert. Mais ce sera beaucoup plus clair, les règles n'étant pas harmonisées aujourd'hui entre les différents régimes* ». Les assurés pourront donc arbitrer entre leur envie de partir en retraite ou d'avoir une pension plus élevée.

La réforme envisagée va même plus loin, même si Jean-Paul Delevoye se fait plus discret sur cet aspect de la réforme. Le projet initial du candidat Macron était de créer un système dit « *à rendement défini* », tel qu'il existe en Suède.

Dans un tel système, la totalité des pensions versées à une génération devra être équivalente à la totalité des cotisations que cette génération aura cotisé. On tient donc compte de l'espérance de vie en permanence. « *Imaginons : une personne née en 1965 touchera 100 au moment de son départ en retraite et celle née en 1966 touchera 99,9 avec le même nombre de points car on estime qu'elle vivra plus longtemps* », explique un expert. « *Dans un tel système, l'équilibre*

du système de retraite est assuré de manière quasi automatique et l'âge devient une variable accessoire », poursuit-il.

Le débat actuel répond à des préoccupations budgétaires

Le débat actuel sur l'âge de la retraite répond donc plutôt à des préoccupations budgétaires. Car Emmanuel Macron avait aussi promis de réduire de trois points le niveau de la dépense publique France d'ici à 2022.

« Certains au gouvernement estiment que cette promesse ne pourra pas être tenue si on ne fait pas d'économies sur les dépenses de retraite qui représentent à elles seules 14 % du PIB, analyse un proche du dossier. Surtout quand on a ajouté 10 milliards de dépenses pour calmer la grogne des gilets jaunes et qu'on va avoir besoin de 9 milliards pour financer la prise en charge de la dépendance ».

Les attermoissements du gouvernement mettent en péril le projet de réforme. Depuis un an, les discussions menées avec les partenaires sociaux dans un climat constructif salué par tous avaient permis de contenir les oppositions.

Jean-Paul Delevoye prêt à « en tirer les conséquences »

Mercredi, le ton a changé. La CGT a réclamé « *la tenue immédiate* » d'une réunion et dénoncé une réforme qui s'annonce selon elle comme un plan de « *régression sociale* ». Le secrétaire général de Force ouvrière, Yves Veyrier, a menacé quant à lui de se retirer de la concertation sur la réforme des retraites « *en l'absence de clarification et de communication* ».

Acteur majeur de la réforme, la CFDT a déjà fait savoir qu'un recul de l'âge de la retraite signifierait la fin de sa participation à la réforme. « *Il ne pourra pas y avoir une loi qui dit blanc et une autre (sur la dépendance, NDLR) qui dit noir*, avait prévenu le Monsieur retraites de la CFDT, Frédéric Sève, lors d'un colloque au Sénat le 21 mars dernier. *La réforme doit être faite pour réparer les injustices du système actuel, certainement pas pour redresser la trajectoire des finances publiques* ».

Jean-Paul Delevoye lui-même avait été on ne peut plus clair : « *Les engagements que nous avons actés le 10 octobre dernier (pas de changement de l'âge légal et pas d'économies, NDLR) ne doivent pas être remis en cause sinon je devrais en tirer les conséquences* ».

Les principes de la réforme

Le système universel est censé remplacer les 42 régimes existants (régimes de base et régimes complémentaires). Il prendra en compte les revenus d'activité de tous les assurés (salariés du privé, fonctionnaires, indépendants, agriculteurs) dans la limite de 3 plafonds de la sécurité sociale.

Ce sera un système public par répartition.

Les règles de calcul des droits et les mécanismes de solidarité seront les mêmes pour tous.

Les points accumulés tout au long de la vie seront enregistrés dans un compte unique. 1 euro cotisé donnera les mêmes droits à chacun.

Système universel ne veut pas dire unique. Un régime de cotisation particulier pourrait par exemple être aménagé pour les indépendants.

Des points seront accordés dès le premier enfant, un dispositif qui prendrait la place de l'actuelle majoration de 10 % pour les pensions des parents de trois enfants et plus et des majorations de durée d'assurance pour les mères.

La réforme devait se faire à enveloppe constante, le niveau des retraites dans le PIB devant rester fixé à 14 %.

À lire aussi

[« Ce n'est pas avec de grands discours qu'on rétablira la confiance »](#)



À lire aussi

[Pension de réversion et droits familiaux, les pistes d'évolution](#)

